



**Réunion du Lundi 15 Juillet 2019**  
**2019/007**

d'autonomie suffisante (pour se rendre aux toilettes, manger, s'habiller). Ce niveau d'autonomie sera laissé à l'appréciation des professeurs pour adapter la scolarité si besoin.

Le conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments, en avoir délibéré :

- Valide la charte pour l'accueil des TPS à l'école
- Donne pouvoir à M. le Maire pour la signer ainsi que tout autre document nécessaire concernant ce dossier.

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/003* Objet : **Ligne de Trésorerie**  
**Relais Subventions et FCTVA**

M. le Maire rappelle :

- Les diverses dispositions prises et l'avancement des travaux d'aménagement du centre bourg.
- Que le versement des subventions octroyées n'intervient qu'à la fin des travaux et pour le FCTVA, le versement est effectué sur l'exercice suivant.

De ce fait, il propose d'ouvrir une ligne de Trésorerie, relais subventions et FCTVA pour un montant de 80 000 €.

Trois organismes bancaires ont été consultés.

Il fait part des propositions qu'il a en sa possession (chaque conseiller en a été destinataire).

Les membres du conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, pris connaissance des offres, en avoir débattu et délibéré décident :

- De retenir le **Crédit Mutuel de Bretagne** aux conditions suivantes :
  - Ouverture d'un prêt relais subventions pour un montant de 80 000€
  - Durée : 36 mois
  - Conditions des taux
    - Taux révisable, Taux de base : 0.7160%, TEG 0.7793% l'an.
    - Index : EURIBOR 3 mois I.PREFIX. Marge en % : 1.0700
  - Périodicité : Trimestrielle
  - Type d'amortissement : Progressif
  - Type de franchise : Franchise normale
  - Durée de la franchise en mois : 33
  - Frais de dossier : 150€
  - Utilisation :
    - Versement des fonds possible en plusieurs fois.
    - Remboursement total ou partiel par l'intermédiaire du Comptable du Trésor
- De donner pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les décisions, signer tous les documents (contrats etc.) pour mener à bien ce dossier.

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/004* Objet : **Décision Modificative**

M. Le Maire rappelle que par délibération en date du 24 avril 2019, il a été décidé d'accepter la proposition de prorogation du prêt relais émise par le Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

Il précise que les écritures n'ont pas été prévues au budget primitif et propose d'apporter les modifications suivantes :

En investissement :

En dépense, au Compte 1641 Emprunt en euros + 56 566€

En recette, au compte 1641 Emprunt en euros + 56 566 €

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité donne :

- ✓ Son accord concernant la proposition émise ci-dessus, à savoir :
  - En dépense, au Compte 1641 Emprunt en euros + 56 566€
  - En recette, au compte 1641 Emprunt en euros 56 566 €

**Réunion du Lundi 15 Juillet 2019**  
**2019/007**

- ✓ Pouvoir à M. le Maire pour mettre en place cette décision.

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/005* **Objet : Réfection rue de la Damiette**

M. le Maire rappelle :

- qu'il est nécessaire de procéder à la réfection de la rue de la Damiette, problème d'écoulement d'eau, bande de roulement en très mauvais état, etc..
- Que des crédits ont été prévus à cet effet lors du vote du budget primitif de 2019 à l'opération 191 « Aménagement de voirie ».

Il donne la parole à M. Jean-Yves NEDELLEC, 1<sup>er</sup> adjoint en charge du suivi de ce dossier qui signale que trois entreprises ont été contactées, deux ont répondu (chaque conseiller a été destinataire des devis par courrier).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et celui de M. le 1<sup>er</sup> Adjoint, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de confier la réfection de la rue de la Damiette à l'entreprise COLAS CENTRE OUEST-COLAS COTE D'EMERAUDE de Miniac Morvan conformément au devis n° OF-2014020022-0381 pour un montant TTC de 8 760.24€.
- D'inscrire cette dépense à l'opération 191 « Aménagement de voirie »
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer le devis, tout autre document et prendre toutes les décisions nécessaires pour mener à bien ce dossier.

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/006* **Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement - SARL Granit de Guerlesquin**

M. le Maire rappelle :

- qu'une enquête publique de 32 jours est ouverte du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 1<sup>er</sup> Aout 2019 à la mairie de Languédias, sur la demande présentée par la SARL Granit de Guerlesquin, dont le siège social est situé au 33B avenue des Châtelets à Ploufragan, en vue de l'exploitation de la carrière pour une durée de 30 ans, le fonctionnement d'une installation mobile de traitement des matériaux, la mise en place d'une station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes au lieu-dit le tertre du houx à Languédias.
- Que les élus ont été destinataires des éléments de description du projet et invités à prendre connaissance de la totalité du dossier en mairie.
- Que le conseil municipal doit émettre un avis.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de la totalité du dossier, en avoir délibéré et débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- ✓ **D'émettre un avis favorable à ce projet.**

**Redynamisation du centre bourg : Phase 2 et Phase 3**

M. le Maire fait part de l'évolution des travaux et des dossiers pour chacune des phases.

**Dinan agglomération**

M. le Maire fait part du compte-rendu de la précédente réunion communautaire.

**Démocratie coopérative.**

M. GAUSSEL n'étant pas présent, ce sujet n'est pas évoqué.

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/007* **Objet : Panneaux informatifs sur la commune de Languédias**

M. le Maire rappelle les dispositions prises lors de la réunion du 28 mars 2019 à savoir :

- Validation du devis n° 20190202006 de Impri'Média Bretagne de Saint-Samson sur Rance pour un montant TTC de 320.40€.

Il donne la parole à Mme Anne JEHANNO en charge de ce dossier qui signale que 2 panneaux supplémentaires ont été réalisés pour un montant de 29 € HT.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et de Mme JEHANNO, en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide:
  - la décision prise concernant les deux panneaux complémentaires

**Réunion du Lundi 15 Juillet 2019**  
**2019/007**

- le supplément de 29 € HT.
- Décide d'inscrire cette dépense en investissement à l'opération 187 « Acquisitions de Matériels ».

**Questions diverses**

**Théâtre en Rance – Renc'Arts sous les remparts**

M. le Maire présente "Théâtre en Rance".

Il précise que chaque mercredi entre le 24 juillet et le 14 août, Renc'Arts sous les Remparts invite gratuitement tous les publics à découvrir la diversité artistique des Arts de la rue. Le festival propose des spectacles de théâtre, de cirque, de musique etc.

Il signale qu'une intervention est prévue à l'espace intergénérationnel le mercredi 24 juillet à partir de 16 h avec deux spectacles :

ZARAZARAO (trois clowns) suivi des Zoboles (musique de Madagascar accompagnée d'instruments).

L'ordre du jour étant clos, aucune autre question diverse abordée,

La séance est levée à 21h36.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jérémy DAUPHIN

**Adoption du procès-verbal de la précédente**

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/001 Rentrée scolaire Année 2019/2020*

**Tarifs Restaurant Scolaire**

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/002 Rentrée scolaire Année 2019/2020*

**Charte accueil enfants de PS1**

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/003* Objet : **Ligne de Trésorerie**

**Relais Subventions et FCTVA**

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/004* Objet : **Décision Modificative**

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/005* Objet : **Réfection rue de la Damiette**

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/006* Objet : **Installation classée pour la protection de l'environnement - SARL Granit de Guerlesquin**

**Redynamisation du centre bourg : Phase 2 et Phase 3**

**Dinan agglomération**

**Démocratie coopérative.**

*Séance du Lundi 15 Juillet 2019 – 2019/07/007* Objet : **Panneaux informatifs sur la commune de**

**Languédias**

**Questions diverses**

**Théâtre en Rance – Renc'Arts sous les remparts**

**SIGNATURES**

Jean-Yves NEDELLEC 1 <sup>er</sup> Adjoint	Graziella WERNER 2 <sup>ème</sup> Adjointe	Christian GICQUEL 3 <sup>ème</sup> Adjoint	Anne JEHANNO
Marina DEROUILLAC	Jérôme THOMAS	Hélène DANIEL	Kerry SHEPPARD
Amand GAUSSEL			